

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
3 mai 2016 à 19 h 00, au local D-028.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Komedza, Francis	Parent
Robitaille, Anne	Parent, trésorière
Simard, Nathalie	Parent, présidente
Villarreal, Karla	Parent *quitte à 21h34
Leblanc, Frédéric	Enseignant *quitte à 21h20
Laliberté, Caroline	Enseignante
Mc Duff, Josée	Enseignante
Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
Langevin, Martin	Personnel de soutien
Archambault, Jade	Élève
Côté, Zoyanne	Élève

ÉTAIENT ABSENTS

Caron, Rémi Parent, vice-président et représentant C.P.

Était également présent : Christian Lacourse, directeur
Marilyn Lafrance, commissaire

Le secrétariat est assuré par : Josée Morin, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Nathalie Simard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18CE1516-042

Il est proposé par Danielle Giroux, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout à varia suivant :

8.1 Cyberagression

Aussi, le point 5.1 (parole au public) sera devancé avant l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux membres, les élèves Jade Archambault et Zoyanne Côté, toutes les deux au PEI5 et membres de JHL communauté.

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Madame Julie Martin, mère d'une élève au PEI, est venue partager les inquiétudes d'un groupe de parents et de leurs enfants par rapport à certains aspects du programme d'éducation internationale à JHL.

Elle nous explique le but de la démarche entreprise par les parents qu'elle représente tout en précisant que cela est dans un objectif d'amélioration et non de dénigrement.

Elle dénonce les difficultés que certains élèves vivent par rapport aux exigences du programme, à la somme des travaux demandés ainsi que l'impact sur la vie des élèves (voir document en annexe sur l'ensemble des revendications).

Plusieurs personnes ont pris la parole pour exprimer leur point de vue. La direction salue la démarche faite et assure qu'un suivi sera fait auprès du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

Retour sur le point parole au public :

Les membres du CÉ ont été sensibilisés par cette représentation. Chacun émet ses commentaires par rapport à la situation. Ils se questionnent sur les éléments suivants :

- intimidation entre les élèves ;
- lourdeur des travaux demandés ;
- intégration des élèves du PEI dans l'ensemble de l'école ;
- la communication aux parents ;
- les améliorations à apporter pour le futur.

La direction s'engage à faire la lumière sur les éléments mentionnés dans le document de madame Martin et à élaborer un plan d'action pour améliorer certaines facettes du programme.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015

18CE1516-043

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 22 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

Clientèle 16-24 : Une démarche est entreprise pour vérifier la faisabilité de modifier leur horaire.

Répartition des secteurs : Notre commissaire, madame Lafrance fera le suivi auprès du conseil des commissaires et nous reviendra par la suite avec des éléments de réponse.

Badminton en parascolaire : Après vérification, notre site n'est effectivement pas à jour. Le tout sera corrigé pour l'année prochaine.

4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre.

5. NOS INTERVENANTS

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Point traité en début de rencontre.

5.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

Dorénavant, ce point se nommera « JHL communauté ». Jade et Zoyanne nous expliquent que JHL communauté est un groupe d'engagement communautaire qui s'impliquent dans différentes activités et causes. Ex : Matin réconfort, voyage humanitaire, Amnistie internationale, Oxfam, etc. Le but est de s'investir dans l'école et que de plus en plus d'élèves s'impliquent.

Elle profite de l'occasion pour demander à la direction si le groupe pourrait bénéficier du budget qui était accordé au conseil des élèves. La réponse est : "Évidemment et avec grand plaisir"!

Aussi, étant donné qu'elles sont en secondaire 5, elles nous assurent qu'il y aura une relève pour les années à venir!

5.3 Représentant au comité de parents :

M. Caron est absent.

5.4 Comité EHDAA :

M. Caron est absent.

5.5 Direction :

5.5.1 Fonds à destination spéciale :

Frédéric Leblanc nous explique que pour rencontrer les contraintes du projet, il est fortement suggéré de transférer la gestion de ce projet à un bureau de notaire. Cela implique donc la fermeture du fonds à destination spéciale. La direction autorisera les élèves à participer à ce projet dans les nouvelles modalités.

Nous demanderons donc aux dix-sept parents concernés de nous faire parvenir par courriel leur autorisation concernant ce transfert. Par la suite, le tout sera acheminé aux membres du CÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

18CE1516-044 Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE le transfert et la fermeture du fonds à destination spéciale du projet « Course vers la persévérance » seront autorisés à la suite de la réception des dix-sept autorisations parentales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FDS « Enfant soleil » à renommer : Considérant que ce fonds à destination spéciale aura pour but de soutenir les activités communautaires et humanitaires,

18CE1516-045 Il est proposé par Jade Archambault, et résolu :

QUE le compte « Enfant Soleil » soit renommé : JHL Communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5.2 Horaire des examens :

Présentation du document que nous enverrons à tous les parents et le déposerons sur le site internet de l'école.

5.5.3 Règles de vie de l'agenda :

M. Lacourse mentionne la formation d'un comité regroupant divers employés. Ce dernier poursuivra son travail aussi l'année prochaine avec les mêmes personnes.

18CE1516-046 Il est proposé par Danielle Giroux, et résolu :

QUE les règles de vie de l'école pour l'année 2016-2017 soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5.4 Grille-matière / XFP :

M. Lacourse nous explique que la grille-matière présentée à la dernière rencontre n'était pas conforme. Il nous représente donc la grille-matière pour les groupes de XFP pour l'année 16-17. Celle-ci est conforme aux exigences ministérielles.

18CE1516-047 Il est proposé par Danielle Giroux, et résolu :

QUE la grille-matière pour les groupes XFP soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5.5 Budget du CÉ :

M. Lacourse dépose à madame Robitaille, notre trésorière, le détail des dépenses relatives au CÉ. Il remet aussi les documents pertinents au suivi budgétaire du fonds à destination spéciale des Incroyables.

6. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2015-2016 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

18CE1516-048 Il est proposé par Caroline Laliberté et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8. VARIA

8.1 Cyberagression :

Danielle Giroux dépose des documents en lien avec la cyberagression. Elle nous mentionne aussi que des activités de sensibilisation ont été présentées aux élèves sur la place publique à l'heure du dîner. L'information sera transmise aux parents par courriel et déposée sur le site internet de l'école.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18CE1516-049

Il est proposé par Josée McDuff, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Présidente